

VILLE D'ARBOIS**DEPARTEMENT DU JURA**

DEL 26.03.31-19

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**du CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 31 MARS 2026**

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<p>PRÉSENTS : Mme DEPIERRE Valérie, Maire, M. JAILLET Marc, Mmes BUGADA Catherine, BRIOT-GADIOZ Cécile, M. BEN LAHBIB Abdelkarim, Mme REGALDI Sylvie, M. TAUBATY Christian, Mme JEANDENANS Jennifer, M. MILLE Pierre, Mme BOUDRY Jeanne, M. LANQUETIN Jean-Philippe, Mme LAMY Alice, M. ROBERGET Philippe, Mme HALLE Cathy, M. LEMESRE Matthieu, Mme CHATEAU Christine, M. PRUDENT Adrien, M. VUILLET Olivier, Mme DUBOZ Catherine, M. BRUNIAUX Philippe, Mme SOLNON Marie-Pierre, M. COURT Jean-Louis, conseillers municipaux.</p> <p>ABSENT AYANT DONNÉ POUVOIR : M. CHUARD Valentin a donné pouvoir à Mme DEPIERRE Valérie</p> <p>SECRETAIRE DE SEANCE : M. TAUBATY Christian</p>
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 22	
Nb de procuration : 1	
Convocation du : 27 / 03 / 2026	

DÉLIBÉRATION N° 19 :**Désignation des représentants communaux au sein de l'association des communes forestières (les COFOR)**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de l'association des Communes Forestières du Jura prévoyant la représentation de la commune ;

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil municipal de désigner ses représentants au sein de ladite association ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide,

Article 1 : Modalités de désignation

Le Conseil municipal procède à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant pour siéger au sein de l'association les communes forestières du Jura.

Article 2 : Désignation du représentant titulaire

Après appel à candidatures, se sont portés candidats :

- M. CHUARD Valentin
- M. VUILLET Olivier

Il est procédé à un vote à main levée

Résultat du vote :

- M. CHUARD Valentin : 18 voix
- M. VUILLET olivier : 5 voix

Est élu en qualité de représentant titulaire : M. CHUARD Valentin.

Article 3 : Désignation du représentant suppléant

Est désigné en qualité de représentant suppléant : M. LEMESRE Matthieu avec 18 voix sur 23.

Pour extrait conforme,

La Maire,



Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Séance,



Christian TAUBATY